

# Bordeaux S®

**Fongicide de contact pour l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères, les baies, les pommes de terre et les betteraves à sucre et fourragères.**

## Description du produit en bref

Bordeaux S® est un fongicide de contact à base de bouillie bordelaise. Il agit préventivement contre un large spectre de champignons et de bactéries.

## Matières actives

20% Cuivre (sous forme de bouillie bordelaise)

## Formulation

Granulés à disperser dans l'eau (WG)

## Trademark

Stähler Suisse SA

## Numéro d'homologation

W-2116-1

## Mode d'action

Le **Cuivre** appartient à la famille chimique des produits minéraux. Il est toxique pour les spores de champignons. Pour être efficace, il doit être appliqué préventivement, c'est-à-dire avant une infection. Au contact de l'eau, les ions de cuivre se dissolvent et tuent les spores de champignons, empêchant ainsi les infections. Il n'y a pas de résistance connue à l'égard de Bordeaux S®. Ce produit peut être facilement mélangé à d'autres fongicides comme variante anti-résistance.

## Utilisation Arboriculture

### Fruits à noyaux

Dosage : 0.5-0.75% (8-12 kg/ha) contre la maladie criblée et la maladie des pochettes. Traiter au débourrement. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha.

### Fruits à pépins

Dosage : 0.125-0.25% (2-4 kg/ha) contre la tavelure au débourrement et avant fleur en mélange avec Soufralo. Dans la pratique, il est conseillé une seule application au débourrement avec Bordeaux S. Avant fleur, utiliser Atollan et après fleur Stamina S + Captan S WG. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha.

### Utilisation Cultures de baies

#### Espèces de Ribes

Dosage : 0.25-0.75% (2.5-7.5 kg/ha) sur groseilliers contre l'anthracnose. Traiter juste après floraison et après récolte. Délai d'attente 3 semaines. Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

#### Fraises

Dosage : 0.25-0.75% (2.5-7.5 kg/ha) sur fraisiers contre les taches pourpres. Traiter avant fleur et après récolte. Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m<sup>2</sup>; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

#### Framboises

Dosage : 0.5-1.3% (5-13 kg/ha) contre le dessèchement des rameaux (didymella). Traiter juste avant floraison et après récolte. Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

### Mûres

Dosage : 0.5-1.3% (5-13 kg/ha) contre le dessèchement des rameaux (*didymella*). Traiter juste avant floraison et après récolte. Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

### Utilisation Cultures maraîchères

#### Aubergines

Dosage : 1.5% contre l'alternariose, le mildiou de la tomate et la septoriose de la tomate/aubergine. Efficacité partielle sur le chancre bactérien de la tomate et la moucheture bactérienne. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente 3 jours.

#### Betteraves à salade

Dosage : 13 kg/ha contre la cercosporiose et la ramulariose. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente 3 semaines.

#### Carottes

Dosage : 13 kg/ha contre l'alternariose. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente 3 semaines.

#### Céleri

Dosage : 13 kg/ha contre la septoriose. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente 3 semaines.

#### Choux (toutes les variétés)

Dosage : 0.5% (5.0 kg/ha) contre la maladie des nervures noires (effet partiel) uniquement pour la culture de jeunes plants. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire.

#### Concombres

Dosage : 0.5% (5.0 kg/ha) contre les taches anguleuses et le mildiou du concombre (effet partiel). Attention à la phytotoxicité. Délai d'attente 3 semaines.

#### Haricots

Dosage : 5.0 kg/ha avec un effet partiel contre la brûlure bactérienne du haricot et la graisse du haricot. Attention à la phytotoxicité. Délai d'attente 3 semaines.

#### Scorsonères

Dosage : 13 kg/ha contre la rouille blanche (*Albugo*). Traiter dès le début de l'attaque et répéter le

traitement tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente 3 semaines.

#### Tomates

Dosage : 1.5% contre l'alternariose, le mildiou de la tomate et la septoriose de la tomate/aubergine. Efficacité partielle sur le chancre bactérien de la tomate et la moucheture bactérienne. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente 3 jours.

### Utilisation Grandes cultures

#### Betteraves à sucre et fourragères

Dosage: 4 kg/ha contre la cercosporiose et la ramulariose. 4 traitements au maximum à 15 jours d'intervalle. Délai d'attente 14 jours. Les feuilles des betteraves traitées ne doivent pas être utilisées pour l'affouragement des animaux.

#### Pommes de terre (plantons et consommation)

Dosage : 17.5 kg/ha contre le mildiou (*Phytophthora infestans*). Pulvérisations à 7-10 jours d'intervalle d'avec d'autres fongicides de contact. Délai d'attente 3 semaines pour les pommes de terre de consommation. Délai d'attente pour les pommes de terre précoces 2 semaines.

### Utilisation Viticulture

#### Vigne

Dosage : 0.25% (4.0 kg/ha) contre le mildiou (efficacité partielle) en mélange avec des produits contenant du Folpet (Amarel Folpet DF, Folpet 80 WG). Efficacité partielle contre l'oïdium, la pourriture grise, (*Botrytis cinerea*) et le rougeot parasitaire. Application jusqu'à mi-août. Applications avec 0.75% (12 kg/ha) contre le mildiou tardif, dernier traitement à fin août au plus tard, en cas de forte attaque seulement. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1'600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha.

### Restrictions

En arboriculture, les applications de cuivre avant fleur peuvent provoquer des piqûres nécrotiques sur les jeunes feuilles, les pousses et les fruits. En présence d'un printemps sec, cela peut entraîner des roussissures sur fruits. Sur les cultures de concombres et de haricots, il y a un risque de phytotoxicité. La quantité de cuivre métal par année est limitée sur les arbres à pépins à 1.5 kg/ha. En

viticulture (IP) il est limité à 4 kg/ha et sur les autres cultures à 4 kg/ha. Vigne biologique : Maximum 6 kg de cuivre métal par année par ha. Le bilan de cuivre métal sur 5 ans ne doit toutefois pas dépasser 20 kg/ha au maximum. Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

#### Miscibilité

Bordeaux S® est miscible avec les fongicides suivants: Cyflamid, Atollan, Folpet 80 WG. Vacciplant, Vincare, Frupica SC, Quadris Max, Stamina S, Talendo avec les insecticides suivants: Gazelle SG, Steward et les produits Goëmar. Pour les traitements de débourrement Bordeaux S est miscible avec Zofal D.

#### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

#### Conditions climatiques

L'efficacité n'est pas perturbée par les précipitations, si celles-ci tombent au plus tôt 4 heures après le traitement et sont inférieures à 10 millimètres. Dans le cas contraire, l'application est à répéter.

#### Important à savoir

Bordeaux S® est un fongicide de contact, il doit être réparti de manière régulière. Bordeaux S® est admis en agriculture biologique en Suisse selon la liste des intrants du FiBL. Bordeaux S® peut être utilisé dans les jardins. Le cuivre ne se dégrade pas dans le sol, pour cela il doit être utilisé de façon limitée.

#### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

#### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

#### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

#### Mention d'avertissement

ATTENTION

#### Phrases H

**H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Phrases EUH

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

#### Phrases P

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

**P264** Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

**P301+315+101+310** EN CAS D'INGESTION:

Consulter immédiatement un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.



**GHS09**

**En cas d'urgence, intoxications**

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

**Emballage**

10 03 75 Emballage simple à 1 kg  
10 03 75 Carton à 12 x 1 kg

**Emballage**

10 03 65 Emballage simple à 10 kg  
10 03 65 Emballage simple à 10 kg

**Contact**

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>